



PROCÈS-VERBAL N° 11

Réunion du 28.09.2018

Présents : Roselyne LAULAGNET , Robert ASTIER, Thomas FUSTIER, Philippe AUBERT, Salim BOUZIANE, Flavie CHANAS.

INFORMATIONS AUX CLUBS U 17, U 19

Modifications de jours des matchs :

Toutes les demandes de modifications pour jouer le samedi au lieu du dimanche doivent être validées par les clubs **12 jours avant la date du match.**

Toute demande qui ne précise pas **l'horaire du match** ne peut pas être homologuée par la Commission des Jeunes.

Courrier :

Pour être pris en compte toute correspondance et toute demande devront être formulées par votre adresse mail officielle (numéro du club@laurafoot.org)

Tout courrier concernant des matchs doit comporter le numéro du match et les coordonnées de la personne qui envoie le mail.

Courrier reçu :

RC TOURNON TAIN :

Candidature pour l'organisation des *finale de coupe jeunes le 08 juin 2019.*

FMI :

Il est obligatoire de faire la FMI pour toutes les rencontres à 11.

En cas de problème, établir une feuille de match et la retourner dans les 48 h à l'adresse du District.

Seuls sont scannées les feuilles de match des U 15 à 8, des U 15 F , des U 18 F , des U 13, des U 11 et les fiches bilan des U 7 et U 9.

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Demandes de tournois autorisées :

SAINT AGREVE :

U 9, U 11 le 29/06/19 ;

U 13, U 15 le 30/06/19.

ENTENTES

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U 9 et U 7

Responsable :

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f

Les poules définitives U 7 et U 9 sont disponibles sur le site et tiennent compte des dernières modifications apportées lors des 3 réunions plénières.

Planning manquants en U 9 :

1, 2, 3, 5, 12, 17, 20, 21, 23, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32.

Rappel :

Les plannings doivent être envoyés par les coordinateurs à : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les fiches bilan des plateaux doivent être envoyées à l'adresse competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr par le club organisateur du plateau.

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu: VALLIS AUREA FOOT, AS DOLON, ST DIDIER S/AUBENAS, RC TOURON TAIN, PIERRELATTE, FC VIVIERS, US VAL D'AY, MONTELIER US.

Calendrier :

La journée du **11 Mai 2019** est reportée au **18 Mai 2019**.

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions.

Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Les modifications portent donc sur les poules suivantes :

- **Espoirs:** Poules **A** et **E**.
- **Bourgeons :** Poules **A, C, F, O** et **P**.

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

Espoirs :

- Poule **A** : Exempt 88 remplace ROIFFIEUX AS 1.
- Poule **E** : Exempt 89 remplace TOURNON TAIN RC 2.

Bourgeons :

- Poule **A** : ROIFFIEUX AS 1 remplace Exempt 9.
- Poule **C** : VALLIS AUREA FOOT 5 remplace Exempt 12 ; US VAL D'AY 4 remplace Exempt 98.
- Poule **F**: MONTELIER US 2 remplace Exempt 96; TOURNON TAIN 2 remplace TOURNON TAIN RC 3.
- Poule **O** : PIERRELATTE 4 remplace Exempt 94.
- Poule **P** : ST DIDIER S/AUBENAS 3 remplace Exempt 35.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement l'accord de tous les clubs participants.

Feuille de matchs : Les feuilles de plateau seront scannées sous format . pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La Commission des Jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

CATEGORIE U13

Responsables :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Informations sur le championnat

Important

Les calendriers des poules de brassage sont disponibles sur le site dans la rubrique documents.

Lorsque le recevant est l'exempt, c'est le visiteur 1 qui reçoit.

A dater de ce jour toutes les nouvelles inscriptions seront intégrées en D 6 après les 4 journées de brassage.

La feuille de match est disponible dans la rubrique documents
Elle doit être envoyée à la Commission des Jeunes
competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr dans les 48h par le club recevant.

L'amende pour non retour de feuille de match sera appliquée dès la 1^{ère} journée

*Ne pas la prendre en photo mais la scanner et écrire en noir
Trop de feuilles de matches sont illisibles.*

Dates des 4 journées de brassage :

Samedi 22 septembre ;
Samedi 29 septembre ;
Samedi 06 octobre ;
Samedi 13 octobre.

Après les 4 journées de brassage les équipes seront réparties en 6 niveaux :

D 1 : 3 poules de 8 équipes ;
D 2 : 4 poules de 8 équipes ;
2 équipes de Promotion d'excellence seront intégrées en D 2 ;
D 3 : 4 poules de 8 équipes ;
D 4 : 5 poules de 8 équipes ;
6 équipes de 1^{ère} division seront intégrées en D 4 ;
D 5 : 5 poules de 8 équipes ;
D 6 : 5 poules ou plus en fonction du nombre de nouvelles inscriptions.

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U15 à 8

Modifications de calendriers :

Retrait de US MONTELIMAR et CHABRILLAN.

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 x 35mn, ballon taille 4, horaire officiel samedi 15h30.
Peuvent participer les U 15, U 14, U 13 et U 12.

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable
Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu 2 x 40mn, ballon taille 5, horaire officiel samedi 15h30.

Peuvent participer les U 18, U 17, U 16 et U 15.

CATEGORIE U17

Responsable :
Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U19

Responsable
Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Tous les clubs qui souhaitent modifier le jour ou l'horaire de leur rencontre doivent obligatoirement le faire par footclubs.

La validation des demandes doit être faites 12 jours avant la date prévue du match.

Attention : Toutes les demandes doivent obligatoirement comporter l'horaire du match pour être homologuées.

FUTSAL

Responsable :
Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr